

PROCÈS-VERBAL de la réunion de travail du 24 septembre 2010

L'an deux mille dix, le vingt-quatre septembre, à dix-neuf heures, les membres de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes ASBL se sont réunis à Namur pour une réunion de travail sur convocation du Conseil d'Administration (mail du Secrétaire Mr Philippe VANGROOTLOON) en date du 17 septembre 2010.

La réunion est présidée par Mr Francis VENTER en sa qualité de Président de l'Association. Le secrétariat est assuré par Mr Philippe VANGROOTLOON, en sa qualité de Secrétaire.

Le Président constate que 10 membres effectifs sur un total de 21 membres effectifs sont présents. Le Président rappelle qu'aucun vote n'aura lieu durant la séance sur les points à l'ordre du jour si ce n'est le vote du Conseil d'Administration (point n° 6).

Les points à l'ordre du jour de la présente réunion sont les suivants :

1. Thèmes abordés lors du Congrès Européen pour la Protection du Ciel Nocturne auquel ont assisté Jean-Marie MENGEOT, Raoul LANNOY et Thierry HANON-DEGROOTE. Idées et pistes que pourrait suivre l'ASCEN ?
2. Nuit de l'Obscurité 2010 : où en sommes-nous ?
3. Nuit de l'Obscurité 2011 : projet de collaboration ASCEN-ANPCEN avec le « Jour de la Nuit » ?
4. Présentation des projets et stratégies ASCEN à mettre en place : projet « Villes et Villages Étoilés », projet LPMD, recherche de fonds, renforcement/mise en place de relations publiques avec le monde politique, les naturalistes et la presse/les médias, documentation « *technique* » pour expliquer la pollution lumineuse et convaincre les mandataires publics.
5. Comment convaincre des naturalistes (des non-astronomes) de participer à la lutte contre la pollution lumineuse au sein de l'ASCEN ?
6. Adhésion de l'ASCEN à IDA (proposition de Jean-Marie MENGEOT, Thierry HANON-DEGROOTE et Raoul LANNOY).
7. Divers

Le Président ouvre alors les débats sur les différents points qui figurent à l'ordre du jour :

1. CONGRÈS POLLUTION LUMINEUSE – SEPTEMBRE 2010

Nos représentants (Thierry HANON-DEGROOTE, Jean-Marie MENGEOT et Raoul LANNOY) ont constaté que bon nombre de pays européens, notamment les pays de l'Est, étaient très actifs dans le domaine de la lutte contre la Pollution Lumineuse, comme par exemple l'Italie, la Slovénie, la Tchéquie, la Roumanie, l'Espagne... Beaucoup d'études sont produites dans ces pays et certaines d'entre elles par des institutions gouvernementales et/ou universitaires.

D'après Thierry HANON-DEGROOTE, il existe maintenant ce qu'on pourrait appeler un « *business* » de l'économie d'énergie dans lequel la recherche de meilleurs éclairages a toute sa place. Lors du symposium, certaines sociétés et associations d'éclairagistes étaient d'ailleurs présentes, pour lesquelles la lutte contre la pollution lumineuse par l'amélioration des systèmes d'éclairage suscite un intérêt certain.

Nous devrions nous aussi essayer de produire quelques études avec des chiffres pour convaincre les politiques. À Spa et à Viroinval, les communes ont fourni des données quant à leur parc de luminaires (voir mail d'Emmanuel JEHIN). Ces données devraient être placées dans une partie « *privée* » de notre site web accessible à nos membres, pour leurs besoins.

Un projet intéressant fut montré en Hongrie par un Slovène : une solution relativement peu coûteuse pour mieux cibler l'éclairage des monuments. En utilisant des caches métalliques évidés, qui représentent la silhouette du monument à éclairer, et qui sont placés devant le projecteur. D'après Pascal WYNANTS, il faut faire attention à la puissance du projecteur si on ne veut pas le griller. Une documentation sera demandée au concepteur du projet.

2. NUIT DE L'OBSCURITÉ 2010

Les activités se mettent tout doucement en place. Participation du Grand Duché de Luxembourg : organisation de la Nuit de l'Obscurité à Clervaux, au Nord du Grand Duché avec extinction éclairages. (source : Marc MATHAY)

Une fois de plus nous insistons sur l'importance de la participation des clubs et associations naturalistes à cet événement.

3. NUIT DE L'OBSCURITÉ ET JOUR DE LA NUIT 2011

Thierry HANON-DEGROOTE va faire une présentation en novembre aux Rencontres du Ciel et de l'Espace à Paris où la pollution lumineuse sera largement abordée. Il prendra contact avec les membres de l'ANPCEN (Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes) pour que l'on puisse réfléchir ensemble à une date commune pour un événement « *Nuit de l'Obscurité - Jour de la Nuit* » en France, Belgique et Luxembourg.

Ce ne sera pas une sinécure de mettre d'accord les astronomes et les naturalistes de France, de Wallonie, de Flandre et du Luxembourg pour définir une date unique en 2011.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes
(ASCEN)
ASBL

Jean-Marie MENGEOT a proposé que nous essayions dans un premier temps de demander aux naturalistes quelle(s) date(s) leur conviendrait(en)t. Les astronomes préfèrent l'hiver pour la longueur de ses nuits, les naturalistes par contre sont plus demandeurs pour les autres saisons qui offrent plus de possibilités d'observation de la faune (octobre semble déjà trop tard pour les naturalistes). Pourquoi pas une Nuit de l'Obscurité en même temps que la Nuit Européenne de la Chauve-Souris fin août ?

4. PROJETS ET STRATÉGIES DE L'ASCEN POUR LE FUTUR

Le projet « *Villes et Villages Étoilés* » devrait être lancé en 2011 par l'ASCEN. Thierry HANON-DEGROOTE, Jean-Marie MENGEOT et Raoul LANNNOY l'ont annoncé comme tel lors du symposium en Hongrie. Normalement, nous devrions disposer de fonds pour mettre en marche un tel projet. Malheureusement, nos 623 € en caisse ne nous le permettent pas et nous devons « *rouler à l'économie* ». Rien que contacter les 262 communes de Wallonie et les 19 communes de la Région Bruxelles-Capitale par envoi postal grèverait fortement notre budget.

Nous allons donc contacter les communes par mail et nous concentrer sur certaines qui sortent du lot comme, par exemple, les 2 communes connues en Wallonie pour éteindre leur éclairages une partie de la nuit. Nous allons adapter le concept français de Villes et Villages Étoilés à nos spécificités belges. Le questionnaire qui sera envoyé aux communes nous permettra d'avoir des informations sur le parc d'éclairages publics et sur les dépenses prises en charge par les communes en cette matière. Ce qui serait intéressant, c'est d'obtenir les dépenses engagées par les communes avant la libéralisation du marché de l'électricité.

En matière de « *relations publiques* », il reste beaucoup de chemin à parcourir pour informer et nouer des contacts avec les naturalistes, les journalistes, les politiques, les scientifiques (universités)...

Pour convaincre les politiques, une documentation technique est en cours d'écriture par Francis Venter et devra être validée par les membres de l'ASCEN (quel contenu, quel volume/nombre de pages, quelle difficulté ?).

Une autre stratégie « *politique* » que nous mettrons en place en 2011 sera notre participation au Salon des Mandataires (www.salondesmandataires.be) au WEX à Marche-en-Famenne (normalement 2 jours au mois de février).

Afin de garnir les rangs de notre association, nous devons trouver des personnes bien informées sur certains sujets dans nos clubs respectifs, nos amis, nos connaissances, nos familles... pour nous aider dans la réalisation de certains travaux/projets, comme par exemple les matières de « *public relation* », « *imprimeur* », « *webmaster* », « *juriste* »...

Un projet de la commune de Rixensart dans le cadre de l'opération « *Combles et Clochers* » de la Région Wallonne pour réintroduire des chauves-souris va permettre à l'ASCEN de fournir une expertise sur les éclairages des lieux sélectionnés pour cette réintroduction. Thierry HANON-DEGROOTE et Jean-Marie MENGEOT ont pris en charge cette étude.

5. DES NATURALISTES À L'ASCEN ?

L'adhésion à IEW (Inter-Environnement Wallonie) a été validée lors de leur dernier Conseil d'Administration (à confirmer lors de la prochaine Assemblée Générale d'IEW). Francis VENTER participera à cette Assemblée Générale où il représentera le membre effectif ASCEN (prise de contact avec les autres associations naturalistes d'IEW). Notre Trésorier paiera la cotisation 2010 IEW.

Comment convaincre des naturalistes, des non-astronomes de venir gonfler les rangs de l'ASCEN ? En les informant au mieux avec une documentation spécifique très orientée « *Nature* ».

6. ADHÉSION DE L'ASCEN À L'INTERNATIONAL DARK-SKY ASSOCIATION

Le Conseil d'Administration de l'ASCEN présent au grand complet à la réunion a décidé à l'unanimité de faire adhérer notre association à « *IDA-Europe* », représentée par Friedel PAS (président de Preventie Lichthinder).

7. DIVERS

Le Conseil d'Administration a décidé d'un rythme trimestriel pour nos réunions dès 2011. La prochaine Assemblée Générale aura lieu au 1^{er} trimestre, vraisemblablement en février.

Les 4 administrateurs qui sont actuellement des délégués de leurs clubs respectifs deviendront en 2010 des membres effectifs individuels à part entière. Ils pourront toujours agir par procuration au nom de leur club lors des futures Assemblées Générales.

Roland BONINSEGNA nous a fait part de sa participation dans un pavillon consacré à la bio-diversité et au réchauffement climatique lors d'un festival Rock dans sa région où il a pu faire la promotion de l'ASCEN auprès des mandataires publics locaux. Thierry HANON-DEGROOTE participera à Paris aux « *Rencontres du Ciel et de l'Espace* » où il présentera le samedi 13 novembre à 14 h 30 un exposé sur la « *Mesure de la pollution lumineuse en Belgique : méthode expérimentale et résultats* ». Ces Rencontres du Ciel et de l'Espace sont organisées par l'Association Française d'Astronomie (www.afanet.fr). Avec 2000 visiteurs par jour, elles sont le plus important point de rendez-vous de la communauté astronomique, professionnelle et amateur, en Europe.

Note

Le projet LPMD (Light Pollution Mobile Detector) de Thierry HANON-DEGROOTE n'a pas pu être présenté par manque de temps.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes
(ASCEN)
ASBL

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire de l'Association.

Francis VENTER
Président

Philippe VANGROOTLOON
Secrétaire